

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 18

Artikel: Visites de prisons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les voyages d'autrefois (*).

On pourrait faire de l'histoire des voyages quatre âges bien distincts : 1^o l'âge du cheval, 2^o l'âge de la voiture, 3^o l'âge des chemins de fer, 4^o l'âge de la bicyclette.

Pendant le premier âge, on n'a comme routes que les restes de quelques anciennes voies romaines, et de larges sentiers battus comparables aux trachs du nord-ouest américain. Sur ces chemins-là, on ne voyage pas pour son agrément ; aussi n'y rencontre-t-on guère que des marchands ou des pèlerins, voyageant en caravanes, et souvent accompagnés de gens armés pour les défendre en cas d'attaque.

Le soir, ils logent dans des établissements qui tiennent le milieu entre l'hôtellerie et l'hospice, car on y reçoit les voyageurs et les malades. Parfois, au lieu de l'aubergiste rapace et obséquieux, on est reçu par de nobles et pieuses dames qui ont fait vœu de soulager les misères humaines. Là, le riche paie son écho sous la forme d'une aumône qui compense l'hospitalité gratuite offerte à l'indigent. La nuit, on somme par intervalles une cloche qui indique aux égarés le chemin du refuge.

Le goût des voyages est déjà vif, mais il se satisfait volontiers par les récits de ceux qui ont beaucoup vu, et qui ne résistent pas au plaisir d'exagérer les dangers qu'ils ont courus.

Au XVI^e siècle, on songe à utiliser les chemins qui marchent, les cours d'eau, et l'on établit des coches d'eau. Ces lourds bateaux, traînés par deux chevaux, contiennent, dans un espace étroit, plusieurs centaines de personnes avec leurs bagages. La chaleur, le bruit et les mauvaises odeurs y sont intolérables. Mais pendant un siècle et plus on s'en contente, car c'est le caractère du bon vieux temps, de conserver sans améliorer.

Quant aux voitures publiques, elles sont encore dans l'enfance, à ce point que l'une de ces primitives machines met trois jours pour faire le trajet de Paris à Poissy.

Au temps d'Henri IV, il n'existe encore qu'une seule route pavée, celle de Paris à Orléans.

Peu à peu, sous l'impulsion des intendants et grâce à la corvée royale, qui se substitue à la corvée seigneuriale, la France se couvre de routes excellentes. Elles sont composées de trois parties : au milieu, la chaussée, et de chaque côté une autre voie empierrée et sablée. Deux majestueuses rangées d'arbres, séparées par des fossés pour l'écoulement des eaux, bordent ces routes fastueuses, qui enlèvent beaucoup trop de terrain à l'agriculture.

Au XVII^e siècle, les voitures publiques prennent des allures plus rapides, grâce à la création des relais ; mais toutes s'arrêtent le soir pour la couchée, les routes n'étant pas assez sûres et les portes des villes étant closes.

Sous Louis XV, il faut cinq jours pour aller

(*) Renseignements extraits de *Nos grands-pères* par Aug. Filon, 1877.

de Paris à Lyon, et huit ou dix pour aller à Marseille.

En route, on s'examine, on s'étudie, on se groupe suivant le saffinité de caractère, d'âge, de rang, de profession ; on lie conversation, on fait amitié, et bientôt on racontera ses affaires, celles de sa famille ou de son clocher.

Mais les personnes de qualité voyageaient autrement. Il n'était pas rare au XVII^e siècle de rencontrer des litières, portées par deux mulets, l'un devant, l'autre derrière. Par surcroît, les mulets portaient le bagage, quelquefois une femme de chambre, ou quelque personne de peu d'importance.

C'est dans cet humble équipage que Francoise d'Aubigné, qui devint plus tard épouse d'un souverain, fit son entrée dans Paris.

Après la litière, qui ne fut pas longtemps en faveur, les grands personnages voyagent en chaise, ou dans leur propre carrosse attelé de chevaux de poste.

Lorsque la marquise de Sévigné fit son long voyage, de sa terre des Rochers, en Bretagne, jusqu'en Provence, pour y visiter sa fille et son gendre, elle ne quitte point sa voiture ; pour remonter le cours de la Loire, on la plaçait sur une péniche, dont l'avant servait de cuisine, tandis que la marquise restait assise dans le carrosse, les pieds dans la paille, et prenant ses repas sur un ais placé devant elle.

L'intendant Henri d'Aguesseau, en tournée administrative, emmène avec lui toute sa famille, et le carrosse sert à la fois de chambre d'étude, de réfectoire et de salon.

La question du coucher dans les auberges reste longtemps la grosse épine des voyages ; cependant les témoignages des voyageurs diffèrent tellement sur le confort des auberges qu'il faut admettre qu'il y en avait de plusieurs catégories.

Arthur Young et le comte de Guibert signalent « les murs de boue d'une chambre » d'auberge, les toiles d'araignée partout, les inscriptions bêtes et indécentes des parois, les meubles sordides et misérables, les ser-vantes qui sont des tas de fumier ambulants. » En 1760, dans une auberge du midi, le procureur Courtois se plaint d'avoir dû partager avec un jeune gentilhomme un lit dont la couverture était un sac de chanvre, bourré d'étoupes, et noir de puces.

En revanche, Voltaire écrit : « Voyagez, mes-sieurs, voyagez et vous verrez si vous serez mieux nourris qu'en France, mieux abreuvés, mieux logés, mieux habillés, et mieux » voiturés. »

La question des auberges diminue d'importance à partir du moment où les voitures publiques peuvent marcher de nuit, grâce à la sécurité des routes. On construit dans ce but, sur un nouveau modèle, des diligences appelées *Turgotines*, du nom du ministre au pouvoir. Dix personnes y pouvaient prendre place dans l'intérieur, trois au fond, le dos tourné aux chevaux, trois en face, deux de chaque côté. Au centre on pouvait dresser une petite table qui servait aux parties de whist ou de

boston des voyageurs. En outre, trois voyageurs à *demie-place* pouvaient se loger au dehors, sous le cabriolet, à côté du cocher. Les bagages s'empilaient sur l'impériale, couverts par une bâche ; tout cela mené par 13 ou 14 chevaux, et dirigé par le *commis*, le cocher et deux postillons à cheval.

Pour la commodité, l'agrément, la vitesse, les *Turgotines* sont considérées comme des merveilles par les contemporains.

Si, selon la doctrine spirite, l'âme de leur inventeur s'est réincarnée dans le corps d'un de ces voyageurs d'aujourd'hui, qui font le tour du globe en 54 jours, quelles doivent être ses impressions, ses réflexions ou ses réminiscences ?

MADAME L. D.

Visites de prisons.

Il y a de cela une douzaine d'années au moins. Deux députés, membres de la commission de gestion du Grand Conseil, étaient chargés de la visite des prisons. Ils avaient pour mission de s'assurer si ces établissements étaient installés dans les conditions voulues et si leurs pensionnaires étaient convenablement traités. Ils se mirent donc en route.

A leur arrivée à R... ils crurent devoir débiter dans leurs opérations en se rafraichissant convenablement à l'auberge communale ; puis ils se rendirent aux prisons. L'un d'eux tire la sonnette et la femme du geôlier apparaît. L'air aimable, la figure souriante, elle demande : « Qu'est-ce qu'il y a de bon pour votre service, messieurs ? »

— Eh bien, madame, nous sommes des grands conseillers. Nous venons un peu inspecter votre prison. Peut-on voir votre mari ?

— Ma foi, il est en cernement par le village ; je m'en vais voir si on le trouve. Donnez-vous la peine d'entrer un petit moment ; il n'est pas bien loin ; il est probablement allé prendre un verre ; c'est son heure.

— Faudrait peut-être pas le déranger, dirent les visiteurs, nous pourrions toujours voir les prisonniers, en attendant.

— Oh ! les prisonniers, ... nous n'en avons pas tant que ça, nous n'en avons qu'un.

— Eh bien, faites-nous le voir quand même afin que nous puissions l'interroger. Vous comprenez que nous sommes obligés de voir un peu tout ça, pour l'honneur du canton de Vaud.

— Oui, mais je crois qu'il faudrait peut-être mieux attendre mon mari...

— Pourquoi, madame, est-il méchant ce prisonnier ?...

— Eh ! pas plus, c'est un tant brave homme, au contraire... Mais je veux vous dire toute la vérité... il n'est pas ici dans ce moment.

— Non !... alors où est-il ?

— Ma foi, je n'en sais trop rien... peut-être avec mon mari. Je sais que mon mari n'aime pas boire seul... Et puis on ne peut pourtant pas le tenir tout le jour enfermé... Oh ! il n'y a rien à craindre avec lui ; nous sommes tranquilles... Je m'en vais envoyer le bouèbe le chercher... Vous verrez quel bon garçon.

Nos conseillers se regardèrent d'un air passablement étonné. Ce système d'emprisonnement leur parut quelque peu bizarre; mais comme ils ne voulaient pas en discuter avec une femme, ils se bornèrent à causer de la pluie et du beau temps, en attendant le patron.

Sur ces entrefaites, arrive un individu tout essoufflé: « Excusez-moi de vous avoir fait attendre, » fait-il d'un ton gracieux.

— Ah! vous êtes le geôlier demande un des conseillers.

— Non, monsieur, je suis détenu ici. Je n'ai plus que trois semaines à faire.

— Ah! bon, bon... Alors, dites-nous voir... êtes-vous content de la soupe... en avez-vous assez? Le lit est-il propre?... Avez-vous des réclamations à faire?

— Au contraire, monsieur, jamais je n'ai été mieux qu'ici. Je voudrais seulement vous demander si je ne pourrais pas rester quelques jours de plus, en attendant que mon frère, qui est à Lausanne, m'ait trouvé une place?

— Quant à ça, nous ne pouvons pas vous répondre aujourd'hui, nous en parlerons avec le Conseil d'Etat.

Nous deux conseillers estimant être suffisamment renseignés et ne jugeant pas la présence du geôlier nécessaire, se dirigèrent du côté de la gare. Chemin faisant, ils se demandèrent dans quel sens ils feraient leur rapport.

— Moi je suis d'avis, dit l'un, qu'il nous faut laisser l'affaire comme elle est, du moment que personne ne se plaint... Un simple rapport verbal, quatre mots en croix et ça suffit. Pas vrai, collègue?...

— Je suis de la même opinion. Il ne faut pas compliquer. Allons vite piquer un demi, nous avons le temps. Et puis demain nous irons visiter les prisons de C... On dit qu'il y a une dizaine de détenus; faudra voir ça en détail.

— Alo, et pi au tout fin!

Portrait de femme.

M^{me} la marquise de Courcelles, qui était d'une beauté romanesque, et dont les écrits ont été souvent comparés, pour l'esprit et pour la grâce, à ceux de M^{me} de Sévigné, dont elle fut la contemporaine, a tracé de sa personne même un délicieux portrait, dans une des plus gracieuses pages qui soient sorties de la plume d'une femme assise devant son miroir. Aussi est-ce à l'intention de nos lectrices, tout particulièrement, que nous la rappelons. La voici:

« Pour mon portrait, écrivait-elle à un homme qui l'aimait, je voudrais bien le faire sur l'idée que vous en avez conçue, et qu'on voulût s'en rapporter à vos descriptions; mais il faut dire naïvement ce qui en est. J'avouerai que, sans être une grande beauté, je suis pourtant une des plus aimables créatures qui se voient; que je n'ai rien dans le visage ni dans les manières qui ne plaise ni qui ne touche; que jusqu'au son de ma voix, tout en moi donne de l'amour, et que les gens du monde les plus opposés d'inclination et de tempérament sont d'un même avis là-dessus, et conviennent qu'on ne me peut voir sans me vouloir du bien.

» Je suis grande, j'ai la taille admirable et le meilleur air que l'on puisse avoir; j'ai de beaux cheveux bruns faits comme ils doivent être pour parer mon visage et relever le plus beau teint du monde, quoiqu'il soit marqué de petite vérole en beaucoup d'endroits.

» J'ai les yeux assez grands; je ne les ai ni bleus ni bruns; mais entre ces deux couleurs, ils en ont une agréable et particulière; je ne les ouvre jamais tout entiers, et quoique, dans cette manière de les tenir un peu fermés, il n'y ait aucune affectation, il est pourtant vrai que

ce m'est un charme qui me rend le regard le plus doux et le plus tendre du monde. J'ai le nez d'une régularité parfaite. Je n'ai point la bouche la plus petite du monde, je ne l'ai point aussi fort grande.

» Quelques censeurs ont voulu dire que, dans les justes proportions de la beauté, on pouvait me trouver la lèvre du dessous un peu trop avancée. Mais je crois que c'est un défaut qu'on m'impute pour ne m'en avoir pu trouver d'autres, et que je dois pardonner à ceux qui disent que je n'ai point la bouche tout à fait régulière, quand ils conviennent en même temps que ce défaut est d'un agrément infini et me donne un air très spirituel dans le rire et dans tous les mouvements de mon visage. J'ai enfin la bouche bien taillée, les lèvres admirables, les dents de couleur de perle, le front, les joues, le tour du visage beaux, la gorge bien taillée, les mains divines, les bras passables, c'est-à-dire un peu maigres; mais je trouve de la consolation à ce malheur par le plaisir d'avoir les plus belles jambes du monde.

» Je chante bien, sans beaucoup de méthode; j'ai même assez de musique pour me tirer d'affaire avec les connaisseurs. Mais le plus grand charme de ma voix est dans sa douceur et la tendresse qu'elle inspire; et j'ai enfin des armes de toute espèce pour plaire, et jusqu'ici je ne m'en suis jamais servie sans succès.

» Pour de l'esprit, j'en ai plus que personne; je l'ai naturel, plaisant, badin, capable aussi de grandes choses, si je voulais m'y appliquer. J'ai des lumières et connais mieux que personne ce que je devrais faire, quoique je ne le fasse jamais.

On portait à l'oullio.

Quand on hommo à mè bin sa fenna et que vâo l'âi fèrè plliési, sè mettrâi quasu ein quatre po l'âi fèrè totès sè fantasi.

N'yâ qu'à vâirè clliâo dzouvenès dzeins tot frais mariâ; l'hommo sè laivè ti lè matins lo premi po fèrè lo café et lo portâ ô lhi à sa fenna ein l'âi desèint: « Tiens, mon petit cœur, tu as bien le temps de te lever, reste seulement encore un moment; pu, vont l'âi queri lo bou, remessont l'hotô, l'eimpougnont la patta d'èze et relâvont lè z'écouallès, l'êtsâo-dont lo fornet, enfin quiet, sont tot fous d'être mariâ et su sù que y'ein a bin que se lâo fenès lâo desâi, lo dzo dè Tsalanda, quand fâ on fort dzalin, d'allâ à pi dè tsau et ein pantet dè tsemise, queri on arrojào d'èdhie ô borné, lo fariont, tant sont amoirâo dè lâo pernettès.

Que volliâi-vo, on est quasu tré ti dinse d'a premi qu'on est mariâ et cein ne vâo dierro tsandzi!

La Lizette à Bredon avâi mariâ lo valet à l'assesseu. Cauquies senammès après la noce sont zu sè promenâ 'na demeindze pè Lozena et, quand l'uront prâo roudâ pè la vela sont zu vâirè lo musè dè la Ripouana.

Quand l'uront vouaiti ti clliâo bio potraits que sont peindus contre lè mourets, cé dâo bravo majo Davet, cé dâo macllio à Monsu Burnand, équeceptra, la Lisette, que baillivè lo brè à se n'hommo, l'âi fe:

— Te ne sâ pas cein que mè farâi bin plliési d'avâi?

— Na, et quiet?

— Et bin y'âmèré que te tè fassè teri ein portait, mâ, te sâ, on grand portait, ein couleu, coumeint cé io y'a cé bio macllio, quiet!

L'autro l'âi repond que foudra vâirè, mâ coumeint l'étâi tot eindzaubliâ dè sa fenna, sè peinsâvè ein li-mimo: « Et bin, te l'arâ! »

Cauquies dzo ein après, que l'étâi on dzo dè martsj, et que dévessâi allâ à Lozena, noutron gaillâ fourrè, ein catson dè sa fenna, se n'habit dè noce dein lo tièçon dâo tsai, kâ sè peinsâvè bin que ne poivè pas sè fèrè teri ein portait

avoué 'na roulière, et arrevâ à la capitala, ye preind son paquet dezo lo brè et va demânda après on gaillâ qu'avâi lo coup po fèrè dè clliâo potraits.

Quand l'eût teri la senaille et que fut eintrâ tsi cé que peintrelurâvè, noutron gaillâ l'âi espliquè que, dinse et dinse, volliâvè sè fèrè teri ein portait, mâ que faillâ que sèyè coumeint clliâo dâo musè.

— Ah! ah! fâ lo peintre, l'est po on portait à l'oullio que vo vegni tsi mè?

— Oi, Monsu!

— Volliâi-vo, grandeu naturelle?

— Crayo bin què oi, fâ l'autro, mâ vo faut lo fèrè feinameint tantqu'ique, drâi prâo lè né-nets! Et dierro cein vâo-te mè cotâ?

— Oh bin, on portait à l'oullio vo revint à dou ceints, dou ceint cinquanta francs!

— Atant què cein! fe noutron lulu.

— Vo sèdès, po lè potraits à l'oullio, l'est lo prix.

— Et se ye fournessè l'oullio, dierro volliâ-vo mè demânda? vo sèdès, n'ein zu 'na boun' annaie dè coquies et tsi no, n'ein prâo oullio, n'ein ein âo mein quatre à cinq dames-jeannes pè la câva!

C. T.

Le portrait de M. Corniveau.

Lorsque les membres de la fanfare les *Enfants de Bellini* de Mouillebon-sur-la-Trouille eurent célébré par un plantureux banquet et une interminable série de toasts, le vingt-quatrième anniversaire de la présidence de M. Corniveau, ils reconduisirent fort avant dans la nuit cet honnête rentier jusqu'au seuil de sa demeure et, après une dernière ovation qui réveilla tout le quartier, ils se séparèrent en criant tous d'une seule voix:

— Et maintenant rendez-vous au jubilé de l'année prochaine...

Ce jubilé de vingt-cinq ans de présidence était une des grandes préoccupations de M. Corniveau, et il ne voyait pas s'approcher sans une certaine émotion, où la fierté le disputait à l'attendrissement, le jour glorieux où tout Mouillebon-sur-la-Trouille se joindrait aux *Enfants de Bellini* pour l'acclamer et le féliciter.

Ci-devant vérificateur des douanes, pensionné depuis longtemps, il se trouvait actuellement à la tête d'une modeste aisance, grâce au travail opiniâtre de sa femme, une ancienne blanchisseuse de fin qui, pendant plus de quarante ans, avait blanchi, repassé, lustré, poli le linge de toute la bonne société de Mouillebon-sur-la-Trouille.

Aujourd'hui, sans enfants, ils coulaient, en honnêtes petits rentiers, les jours heureux d'une vieillesse tranquille et souriante, que l'attente du prochain jubilé venait corser d'un attrait juvénile et fiévreux.

M. Corniveau n'en dormait plus!

Déjà il voyait en rêve les rues de sa ville natale décorées de guirlandes et de fleurs, de feuillage, de drapeaux et de banderoles, auxquels se mêlaient, çà et là, des cartouches portant en grandes lettres noires et rouges des chronogrammes chantant les mérites de M. Corniveau, et pour la composition desquels l'instituteur d'une part, le vicaire de l'autre, avaient lutté d'imagination et d'à propos.

Bientôt M. Corniveau apprit que les *Enfants de Bellini* venaient de nommer « dans leur sein » une Commission chargée d'élaborer le programme des fêtes qui auraient lieu à l'occasion de cet événement mémorable. La commission tint de nombreuses séances, et le bruit se répandit qu'outre la célébration d'un *Te Deum* solennel, à l'église paroissiale, l'organisation d'un grand concert et le banquet obligatoire, les *Enfants de Bellini* avaient décidé d'offrir à leur président un souvenir sur la nature duquel le secret le plus absolu devait être gardé jusqu'au dernier moment et dont il convenait de réserver la surprise à la population.

Cette surprise intriguait vivement M. Corniveau, qui ne pouvait s'empêcher d'en parler fréquemment avec sa femme.

— Que penses-tu qu'ils vont m'offrir, bobonne?

— On ne sait jamais. Peut-être une épingle de cravate...

— Ou une belle pipe en écume de mer avec mes initiales gravées sur le fourneau...